

Bon No: 001125444		1ere Gachée: 08:17 (1)		Date: 06/02/2026		reap030226090536		Zone: TRANSPORT TOI	
Quantité: 7.50 m3		référence commande(2): 09 67 10 10 86						Véhicule: M86 8x4 ROUXEL BER M86 BERKOUK	
client: 410166 chantier: 016970		AT2C Vitry-le-Francois		12, RUE DE LA ROCHE 2 rue Charles Simon 06.33.33.03.01 51300 Vitry-le-François				CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
08:27						température: vitesse du vent: validité:			
code Béton PJCFC5D503		désignation(6)(8) CHAPE FLUIDE CIMENT		certification		classe d'exposition(3) Classe Chlorure		consistance(7) Dmax SF2 5	
ciment(type et classe) BETOCARB HP-MX		Additions(type) FI		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C30/37			
appellation commerciale CHAPE MINCE CEMEXA C30 F6									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE REP				ADCEM PR SP CEMEXA SPHRE ISOFLOW 956				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1